## MON PROJET 2025

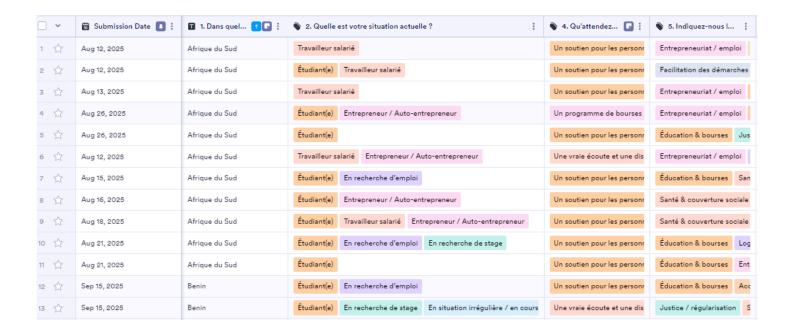


Angélina Charlotte NONGOU MAVIKANA
Ep LEYENBERGER
Elections législatives, Diaspora Zone Afrique
1er Siège

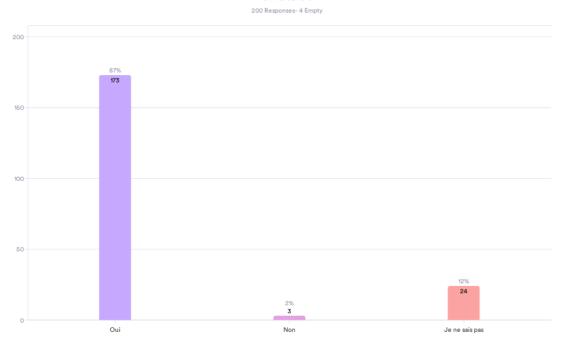


Donne rete chers comp

Afin de mieux comprendre les attentes et les préoccupations de nos compatriotes gabonais de la diaspora, nous avons conçu un formulaire de consultation. Les contributions recueillies, renforcées par les échanges lors des causeries citoyennes organisées dans plusieurs pays africains, ont servi de base à l'élaboration de ce projet. Celui-ci s'inscrit donc comme le reflet fidèle des besoins réels et des aspirations profondes de notre communauté.



#### 9. Est-ce que les Gabonais de la diaspora seraient intéressés par la possibilité de souscrire à une assurance santé ou une couverture maladie universelle ?



#### **CONTEXTE**

Depuis son indépendance, le 17 août 1960, le Gabon suit une trajectoire politique marquée par la volonté de s'affirmer sur la scène internationale tout en construisant un système démocratique fondé sur la séparation des pouvoirs. À l'aube de la souveraineté, le pays adopte un régime présidentiel fort avec Léon MBA comme premier chef de l'État. À sa disparition en 1967, Omar Bongo ONDIMBA lui succède et instaure une longue période de parti unique sous l'égide du Parti Démocratique Gabonais (PDG), caractérisée par une forte centralisation du pouvoir. Cette gouvernance, bien que marquée par l'absence de pluralisme, a offert au Gabon une stabilité relative, contrastant avec les turbulences vécues par d'autres États de la région.

En 1991, une étape décisive est franchie avec l'adoption du multipartisme à la suite d'un référendum, ouvrant la voie à l'organisation d'élections législatives pluralistes, puis à l'élection présidentielle de 1993.

En 2009, après le décès d'Omar Bongo, son fils Ali Bongo ONDIMBA, accède au pouvoir lors d'un scrutin contesté. Durant ses mandats, il prône la modernisation, la diversification économique et la réforme institutionnelle, mais son action est régulièrement critiquée par l'opposition. L'élection présidentielle de 2016, particulièrement tendue, entraîne de fortes contestations et des violences post-électorales.

En octobre 2018, Ali Bongo est victime d'un AVC, alimentant des doutes sur sa capacité à gouverner. Malgré cela, il demeure au pouvoir et se présente à nouveau en 2023. Cette élection, tenue dans un climat de méfiance, est immédiatement annulée à la suite du coup d'État militaire du 30 août 2023, mené par le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI). Ce coup de force met fin à 55 années de pouvoir de la famille Bongo et ouvre une nouvelle ère politique, qualifiée par beaucoup de « libération nationale ».

Sous la conduite du Général Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA, président de la transition, un dialogue national inclusif est lancé début 2024. Plus de 38 000 propositions issues du pays et de la diaspora y sont recueillies, dont celle portant sur la création de sièges parlementaires réservés aux Gabonais établis à l'étranger.

Le 16 novembre 2024, un référendum approuve à plus de 90 % la nouvelle Constitution, inaugurant la Ve République gabonaise. Cette réforme constitutionnelle instaure un régime plus ouvert et plus démocratique, tout en consacrant pour la première fois la représentation de la diaspora à l'Assemblée nationale, avec deux sièges : l'un dédié à la diaspora africaine, l'autre aux Gabonais vivant en Europe, en Amérique, en Asie et en Océanie.

En 2025, dans le cadre du retour progressif à l'ordre constitutionnel, le processus électoral de transition est engagé. Après l'élection présidentielle du 12 avril, suivie, de la mise en place du Parlement de la transition, le 27 septembre 2025 marquera un moment historique : pour la première fois, les Gabonais de la diaspora seront appelés à élire leurs propres représentants à l'Assemblée nationale.

#### **QUI SUIS-JE?**

#### Angélina Charlotte NONGOU MAVIKANA: L'artisane d'un nouveau Gabon

#### Une pionnière par vocation

Angélina Charlotte NONGOU MAVIKANA, épse LEYENBERGER n'est pas une politicienne comme les autres. C'est une bâtisseuse. Née le 05 juillet 1983 à Libreville, cette mère de deux enfants est une juriste de formation et experte en audit et contrôle de gestion. Elle a fondé et dirige avec succès des entreprises spécialisées en lubrification industrielle, secteur clé pour les mines, carrières, cimenteries, agro-industries et transports depuis 20 ans. Directrice des Opérations de Lub & Supply Sénégal et à la tête de Power Lubrification & Supply (PL&SUPPLY) en Côte d'Ivoire et au Mali, elle a prouvé sa capacité à transformer une vision en une réalité économique. Son parcours montre qu'elle a la rigueur nécessaire pour la gestion et la vision pour l'avenir.

#### L'engagement social au cœur de son action

Son engagement n'est pas une façade. Il est la preuve de ses valeurs profondes. Cofondatrice de l'Association Éducative de l'Adolescent et de l'Enfant à Libreville et membre active de l'Association Djiguiya-Sira au Mali, elle a toujours agi pour le bien-être des autres. Son engagement, constant et sincère, est le moteur de sa candidature. Le surnom de « la bonne grande » qui lui a été donné au Sénégal est une reconnaissance de sa générosité et de son empathie.

#### Une force politique pour le changement

Angélina Charlotte NONGOU ne se contente pas d'observer, elle agit. Forte d'une expérience de 22 ans en politique, elle est un membre actif de l'Union Nationale. En tant que coordinatrice adjointe du Rassemblement des Bâtisseurs lors de la campagne présidentielle du 12 avril 2025

au Sénégal, elle a démontré sa capacité à mobiliser et à fédérer. Sa candidature pour la diaspora zone Afrique (13 pays) est le résultat d'une étude minutieuse et d'une volonté d'être la voix de ses compatriotes à l'Assemblée nationale.

#### L'audace de faire la différence

Angélina Charlotte NONGOU est la candidate qui conjugue la rigueur d'une cheffe d'entreprise avec la passion d'une militante. Elle veut être le pont entre les Gabonais de l'intérieur et ceux de la diaspora.

Avec Angélina Charlotte NONGOU, la diaspora ne sera plus à la marge, mais au cœur de la reconstruction du Gabon.

#### LES ENJEUX

Les élections législatives revêtent une importance particulière pour la diaspora. Elles touchent à la fois à la représentation politique, à l'influence socio-économique et au lien citoyen avec la nation.

#### 1. Sur le plan administratif

Ces élections ouvrent la voie à une représentation politique et citoyenne effective. La diaspora pourra enfin compter sur des députés chargés de défendre ses intérêts dans les institutions nationales. Cela contribuera à lutter contre le sentiment d'exclusion démocratique vécu par de nombreux compatriotes établis à l'étranger.

De plus, cette représentation permettra une meilleure prise en compte des préoccupations spécifiques de la diaspora, notamment en matière de démarches administratives : obtention des passeports, cartes consulaires et autres documents officiels.

#### 2. Sur le plan socio-économique

La diaspora gabonaise joue déjà un rôle central à travers ses transferts financiers et ses investissements, qui soutiennent directement l'économie nationale. Son poids économique peut ainsi être davantage reconnu et valorisé.

Les élections législatives offrent une opportunité de transformer cette influence économique en pouvoir politique concret, en donnant à la diaspora les moyens de peser sur les décisions liées aux investissements, aux transferts financiers et aux dispositifs de retour et de réinsertion au pays.

#### 3. Sur le plan social et identitaire

Au-delà des aspects politiques et économiques, ces élections sont un moyen de maintenir un lien fort entre la diaspora et la mère patrie. Elles favorisent une intégration symbolique mais aussi réelle dans le projet national.

Elles permettent à chaque citoyen, même éloigné du territoire, de participer à la gouvernance, de contribuer aux choix collectifs et de renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté nationale.

#### NOS TROIS PROJETS PRIORITAIRES

- 1. Projet de loi portant accréditation et reconnaissance des diplômes Adoption d'un cadre légal garantissant que les établissements fréquentés par les étudiants gabonais à l'étranger soient accrédités et reconnus officiellement, afin d'assurer la pleine valeur académique et professionnelle de leurs diplômes.
- 2. Projet de loi pour la facilitation des primo-entrepreneurs de la diaspora Mise en place de mesures incitatives et simplifiées pour soutenir la création d'entreprises par les jeunes de la diaspora, avec un accès facilité aux financements et un accompagnement institutionnel renforcé.
- 3. Projet de loi portant création d'un consulat du Gabon au Ghana Ouverture d'un consulat à Accra pour rapprocher l'administration gabonaise de ses ressortissants, faciliter les démarches administratives et renforcer l'accompagnement des étudiants, travailleurs et familles gabonaises installées dans ce pays.

#### **SOMMAIRE**

#### I. Pilier réformes institutionnelles et propositions de lois

- Encadrement du statut du député de la diaspora
- Révision du Code de la nationalité gabonaise
- Création d'un comité technique pour l'attribution des bourses
- Accès des entrepreneurs de la diaspora aux marchés publics
- Mesures fiscales incitatives pour l'investissement
- Ouverture d'un consulat au Ghana
- Organisation d'un service civique ou militaire pour les étudiants de retour
- Inclusion et valorisation des personnes à mobilité réduite
- Négociation de traités d'extradition avec les États africains

#### II. Pilier éducation et insertion professionnelle

- Annuaire des écoles accréditées et homologuées
- Équivalence et reconnaissance des diplômes
- Égalité d'accès aux bourses et réévaluation des montants
- Création d'un Comité national d'orientation et d'insertion
- Partenariat avec le Pôle National de Promotion de l'Emploi (PNPE)
- Mise en place d'un programme de mentoring pour l'insertion professionnelle
- Campagnes de sensibilisation sur le rôle de la Direction Générale des Examens et Concours (DGEC)

#### III. Pilier santé et affaires sociales

- Suivi et transparence du Fonds consulaire d'aide et de solidarité
- Mise en place d'une couverture médicale universelle pour la diaspora
- Accompagnement social des Gabonais à l'étranger
- Développement de la solidarité communautaire
- Inclusion et valorisation des personnes à mobilité réduite (volet social)

#### IV. Pilier développement économique et entrepreneuriat de la diaspora

- Plateformes de solidarité et d'entraide économique
- Accompagnement des primo-entrepreneurs gabonais
- Valorisation des Gabonais travaillant dans les organisations internationales
- Soutien à l'insertion professionnelle des jeunes et travailleurs
- Développement du réseautage et facilitation des investissements
- Annuaire des entrepreneurs gabonais en Afrique
- Prix du meilleur entrepreneur de la diaspora africaine

#### V. Pilier culture, sport et rayonnement international

- Manifestations culturelles itinérantes
- Soutien aux artistes et créateurs gabonais de la diaspora
- Accompagnement des sportifs et organisation de tournois panafricains
- Partenariat avec l'Office National de Développement du Sport et de la Culture (ONDSC)
- Facilitation des déplacements pour les sportifs et artistes (visa/passeport)
- Bureaux culturels dans les ambassades
- Création d'Instituts culturels gabonais à l'étranger

• Promotion du tourisme culturel

#### VI. Pilier inclusion des communautés religieuses et cohésion sociale

- Création d'un cadre de dialogue permanent avec les leaders religieux
- Soutien aux initiatives sociales et communautaires portées par les organisations religieuses
- Mise en place d'un Conseil consultatif des leaders religieux de la diaspora
- Accompagnement administratif pour la légalisation des associations religieuses

#### VII. Pilier mobilité et connectivité

- Réduction des coûts de transport (partenariat Fly Gabon)
- Facilitation des déplacements de la diaspora
- Renforcement de la connectivité numérique

#### VIII. Lettre à la communauté

### I. PILIER RÉFORMES INSTITUTIONNELLES ET PROPOSITIONS DE LOIS

La création du poste de député de la diaspora ouvre un cadre inédit de représentation politique. Pour que cette innovation porte ses fruits, il est nécessaire de définir des règles claires, d'adapter certaines lois et de mettre en place des réformes structurantes. Ce pilier vise à donner à la diaspora les moyens juridiques et institutionnels d'exercer pleinement ses droits et de contribuer au développement du Gabon.

### 1- Proposition de loi portant encadrement juridique du député de la diaspora

Une loi définira précisément le rôle, les missions et les responsabilités du député de la diaspora.

- Reconnaissance officielle du député comme relais direct entre la diaspora et l'Assemblée nationale.
- Clarification de ses prérogatives, de ses moyens d'action et de son champ de représentation.
- Instauration d'un réseau de chargés parlementaires dans plusieurs pays africains pour garantir une présence de proximité.

#### 2- Proposition de loi portant révision du Code de la nationalité gabonaise

Proposition de réforme du Code de la nationalité afin de :

- Mieux prendre en compte les réalités de la diaspora,
- Clarifier les cas de doubles nationalités,
- Garantir aux Gabonais établis à l'étranger la pleine jouissance de leurs droits civiques.

### 3- Proposition de loi portant création d'un consulat de la République gabonaise au Ghana

Compte tenu du nombre important de Gabonais installés dans ce pays, un consulat y sera créé pour :

- Assurer une meilleure représentation diplomatique,
- Rapprocher les services consulaires des communautés,
- Renforcer la coopération bilatérale.

# 4- Proposition de loi portant création d'un comité technique pour l'attribution et le suivi des bourses aux bacheliers gabonais ayant obtenu leur baccalauréat à l'étranger

Ce comité aura pour mission de suivre et d'évaluer l'attribution des bourses aux bacheliers gabonais ayant obtenu leur diplôme à l'étranger.

- Critères transparents et vérifiables,
- Suivi rigoureux de la gestion des fonds,
- Publication annuelle des résultats.

### 5- Proposition de loi portant accès des entrepreneurs gabonais de la diaspora aux marchés publics

Une loi ouvrira aux entrepreneurs de la diaspora la possibilité de répondre aux appels d'offres publics au Gabon.

- Adaptation des critères administratifs pour tenir compte de leur situation à l'étranger.
- Allègement des barrières financières et simplification des procédures.
- Incitation à la participation de la diaspora dans les projets nationaux stratégiques.

### 6- Proposition de loi portant organisation d'un service civique et militaire pour les étudiants de retour au Gabon

Cette proposition de loi vise à :

- Promouvoir l'égalité des chances dans l'accès à l'éducation, à la formation et à l'emploi,
- Mettre en place des **programmes d'accompagnement spécifiques** (bourses adaptées, stages inclusifs, dispositifs de mentorat),
- Garantir la non-discrimination dans le monde professionnel, à travers des lois protectrices et des mécanismes de contrôle,
- Favoriser leur participation active à l'économie nationale, en valorisant leurs compétences et en encourageant les entreprises à les recruter.

### 7- Proposition de loi relative aux mesures fiscales incitatives pour l'investissement des Gabonais de la diaspora

Mise en place d'une exonération partielle et temporaire des droits de douane pour les entrepreneurs et investisseurs gabonais de la diaspora :

- Soutien aux importations nécessaires au lancement des entreprises.
- Réduction du coût initial des investissements.
- Encouragement au retour économique et productif vers le Gabon.

### 8- Proposition de loi portant inclusion et valorisation des Gabonais de la diaspora à mobilité réduite

Cette proposition de loi vise à :

- Assurer l'égalité des chances dans l'accès à l'éducation, à la formation professionnelle et à l'emploi.
- Mettre en place des programmes d'accompagnement adaptés, tels que des bourses spécifiques, des stages inclusifs et des dispositifs de mentorat.
- Garantir la non-discrimination dans le monde du travail, en renforçant les lois protectrices et les mécanismes de contrôle.
- Favoriser leur participation active à l'économie nationale, à travers la valorisation de leurs compétences et l'incitation des entreprises à les recruter.
- Valoriser leurs talents et contributions, par des campagnes de sensibilisation, des distinctions et des événements mettant en lumière leurs réussites.

### 9- Proposition de loi portant négociation et conclusion de traités d'extradition entre le Gabon et les États africains

Cette proposition de loi visera à habiliter et encadrer formellement la négociation, la conclusion et la ratification par le Gabon de traités bilatéraux d'extradition avec les États africains.

L'objectif est de faciliter le retour légal des compatriotes gabonais en fuite ou impliqués dans des procédures judiciaires à l'étranger, souvent dans des conditions difficiles tout en respectant les principes du droit international.

II. PILIER ÉDUCATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

L'éducation est le socle du développement d'une nation et le principal levier d'intégration de la diaspora gabonaise dans la dynamique nationale. Pour la diaspora en Afrique, les défis sont multiples : orientation insuffisante, difficultés de reconnaissance des diplômes, inégalités dans l'accès aux bourses, manque de dispositifs d'accompagnement pour l'insertion professionnelle. Ce pilier propose des réformes concrètes afin de garantir aux étudiants et jeunes professionnels gabonais de la diaspora une meilleure équité et des opportunités renforcées.

#### 1. Mise en place d'un annuaire officiel des établissements accrédités et homologués

Un répertoire numérique des écoles et universités reconnues par l'État gabonais et par des organismes régionaux (comme le CAMES) sera créé. Cet outil permettra aux bacheliers et à leurs familles d'identifier rapidement les établissements fiables, offrant des diplômes valides et reconnus. L'objectif est de réduire les risques d'inscriptions dans des écoles non certifiées, tout en garantissant une orientation transparente.

#### 2. Équivalence et reconnaissance des diplômes

Une réforme sera proposée pour élargir et adapter le cadre de reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger. Plutôt que de dépendre uniquement des critères du CAMES, il s'agira d'instaurer une évaluation nationale complémentaire basée sur :

- Les contenus pédagogiques,
- Le volume horaire des cours,
- Les compétences acquises.

Cette réforme permettra d'assurer une meilleure intégration des diplômés gabonais dans la fonction publique, le secteur privé et la poursuite des études supérieures.

#### 3. Égalité d'accès aux bourses et réévaluation des montants

Les étudiants gabonais de la diaspora auront les mêmes chances d'obtenir une bourse que ceux du territoire national. Cette égalité de traitement mettra fin aux discriminations actuelles.

De plus, les bourses seront réévaluées régulièrement en fonction :

- Du coût de la vie dans le pays d'accueil,
- De l'inflation.

• Des frais de scolarité réels.

Cette réforme permettra de garantir que l'aide de l'État répond aux besoins concrets des étudiants.

#### 4. Création d'un Comité national d'orientation et d'insertion

Un réseau de conseillers sera institué afin d'accompagner les étudiants dans leurs choix de filières, leurs démarches d'orientation et leur insertion professionnelle.

- Les contacts des conseillers seront accessibles via une plateforme numérique.
- Des permanences d'orientation (présentiel et en ligne) seront mises en place.

Ce dispositif vise à réduire le taux d'abandon et à aligner la formation des étudiants avec les besoins réels du marché du travail au Gabon.

#### 5. Partenariat avec le Pôle National de Promotion de l'Emploi (PNPE)

Un partenariat renforcé avec le PNPE facilitera le retour des étudiants au pays à travers :

- Des stages et contrats d'apprentissage négociés en amont,
- Des candidatures en ligne accessibles depuis l'étranger,
- Une intégration rapide dans les entreprises partenaires.

## 6. Mise en place d'un programme de mentoring pour l'insertion professionnelle

Un dispositif de mentoring sera créé afin de mettre en relation les étudiants en fin de cycle, à la recherche d'un stage ou de leur premier emploi, avec des travailleurs expérimentés ou de jeunes retraités désireux de se reconvertir dans l'entrepreneuriat.

Ce programme favorisera la transmission d'expériences, le développement de compétences pratiques et une meilleure intégration professionnelle des jeunes. Par exemple, un étudiant en ingénierie pourra être encadré par un ancien cadre d'usine souhaitant créer une entreprise de maintenance. Ce lien offrira à l'étudiant un accompagnement concret, tout en stimulant l'émergence de nouveaux entrepreneurs au sein de la diaspora.

#### III. PILIER SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES

La santé et la protection sociale sont des droits fondamentaux. Or, pour de nombreux gabonais de la diaspora en Afrique, l'accès à des soins de qualité reste limité et les mécanismes de solidarité demeurent insuffisants. Ce pilier vise à garantir une meilleure sécurité sanitaire, une protection sociale équitable et un accompagnement solidaire pour tous les compatriotes vivant à l'étranger.

#### 1. Suivi et transparence du Fonds consulaire d'aide et de solidarité

Le Fonds consulaire, initié par le Chef de l'État pour soutenir les compatriotes en difficulté à l'étranger (étudiants, travailleurs, familles), doit être géré avec rigueur et transparence. Pour cela :

- Un mécanisme de suivi indépendant sera mis en place pour contrôler son utilisation.
- Une **plateforme numérique** permettra aux demandeurs de déposer leurs dossiers, de suivre leur état d'avancement et de garantir la traçabilité des aides.
- Des **rapports annuels publics** assureront la transparence et renforceront la confiance de la diaspora.

L'objectif est que l'aide parvienne directement et rapidement aux bénéficiaires légitimes.

#### 2. Mise en place d'une Couverture médicale universelle pour la diaspora

La santé ne doit pas être un privilège. Une **mutuelle nationale de santé adaptée à la diaspora** sera instaurée, en partenariat avec les assurances locales et régionales. Elle offrira :

- Un accès équitable aux soins de santé,
- Une couverture spécifique pour les populations vulnérables (étudiants, familles en précarité, travailleurs migrants),
- Des formules de cotisations adaptées au pouvoir d'achat des Gabonais de l'étranger.

Cette couverture médicale contribuera à réduire les inégalités sociales et à sécuriser les parcours de vie de nos compatriotes.

#### 3. Accompagnement social des gabonais à l'étranger

Au-delà de la santé, il est indispensable de soutenir la diaspora dans les moments de fragilité sociale. Ce volet comprend :

- La mise en place de **centres d'écoute et d'accompagnement social** (physiques dans les consulats et virtuels via une ligne d'assistance 24h/24).
- L'appui en cas de litiges liés au travail, au logement ou aux droits sociaux.
- La facilitation de la régularisation administrative des gabonais dans leurs pays d'accueil.

Ces dispositifs permettront de renforcer la dignité et la stabilité de nos compatriotes.

#### 4. Solidarité communautaire renforcée

La diaspora gabonaise en Afrique est riche en expériences et en ressources. Pour consolider cette force collective, des **plateformes d'entraide** seront développées pour :

- Soutenir les compatriotes en difficulté (maladie, perte d'emploi, urgences familiales),
- Mutualiser des ressources pour financer des projets sociaux (fonds de solidarité communautaire),
- Encourager l'esprit de fraternité et de responsabilité partagée au sein des communautés gabonaises.

## IV. PILIER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ENTREPRENEURIAT DE LA DIASPORA

La diaspora gabonaise en Afrique est composée de talents, de professionnels et d'entrepreneurs dynamiques. Pourtant, leur potentiel reste trop peu exploité dans le développement national. Ce pilier vise à **transformer la diaspora en moteur économique**, en soutenant l'entrepreneuriat, en facilitant les investissements et en valorisant les compétences présentes à l'étranger.

#### 1. Création de plateformes de solidarité économique

Mettre en place des plateformes numériques et physiques d'entraide entre Gabonais de la diaspora afin de :

- Partager expériences et opportunités,
- Mobiliser des ressources financières collectives,
- Accompagner les projets individuels et collectifs.

Ces plateformes permettront de renforcer la cohésion et de faire de la diaspora un acteur économique solidaire et durable.

#### 2. Accompagnement des primo-entrepreneurs gabonais

Beaucoup de Gabonais de la diaspora souhaitent entreprendre, mais se heurtent à des obstacles administratifs et juridiques. Pour les accompagner :

- Un service d'assistance dédié sera mis en place pour les démarches de domiciliation, fiscalité, création d'entreprise,
- Des conseillers spécialisés aideront à constituer des dossiers solides,
- Des passerelles directes avec les institutions gabonaises faciliteront l'implantation au pays.

Objectif : réduire les barrières à l'entrepreneuriat et encourager l'initiative économique.

## 3. Valorisation des Gabonais travaillant dans des organisations internationales

Plusieurs compatriotes occupent des postes stratégiques dans des institutions africaines et mondiales, mais leur expertise reste sous-utilisée. Ce projet prévoit :

- La création d'un programme de reconnaissance officielle de ces talents,
- Des partenariats de transfert de compétences avec les institutions nationales,
- Une meilleure intégration de leurs savoirs dans les politiques publiques gabonaises.

Ainsi, chaque Gabonais à l'international deviendra un **ambassadeur de compétences** au service du pays.

## 4. Soutien à l'insertion professionnelle des jeunes et travailleurs de la diaspora

Pour favoriser l'employabilité et la reconversion, il sera mis en place :

- Des programmes de mentorat par des professionnels confirmés,
- Des formations ciblées (langues, métiers d'avenir, compétences numériques),
- Des incitations à la reconversion dans les secteurs porteurs au Gabon.

Objectif: transformer les parcours migratoires en opportunités professionnelles durables.

#### 5. Développement du réseautage et facilitation des investissements

Pour transformer la diaspora en moteur d'investissement :

- Organisation de forums économiques réguliers
- Création d'un guichet unique pour l'investissement depuis l'étranger,
- Mise en place de **webinaires et rencontres B2B** entre acteurs de la diaspora et entreprises locales.

Ces mesures permettront de canaliser les ressources de la diaspora vers des projets concrets à forte valeur ajoutée.

#### 6. Annuaire des entrepreneurs gabonais en Afrique

Un **répertoire numérique** regroupera les entrepreneurs de la diaspora selon leurs secteurs d'activité.

- Cet outil favorisera les collaborations,
- Il servira de base pour orienter les politiques économiques,
- Il permettra aussi de créer des synergies entre diaspora et initiatives locales.

#### V. PILIER CULTURE, SPORT ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL

#### 1. Manifestations culturelles itinérantes

Organisation régulière de festivals, expositions, biennales et semaines culturelles gabonaises dans différents pays africains.

- Donner une vitrine internationale aux artistes, musiciens, cinéastes, designers et créateurs gabonais.
- Favoriser le dialogue interculturel avec les pays d'accueil.
- Créer des rendez-vous phares de la diaspora gabonaise qui renforcent la fierté identitaire.

#### 2. Soutien aux artistes et créateurs gabonais de la diaspora

Mise en place d'une plateforme et de partenariats pour :

- Offrir des espaces de visibilité aux artistes (scènes, galeries, réseaux numériques),
- Accompagner la promotion de leurs œuvres au niveau continental,
- Renforcer les coopérations avec les ministères de la Culture et les institutions culturelles africaines.

Objectif: que chaque artiste gabonais devienne un ambassadeur de notre culture.

#### 3. Accompagnement des sportifs gabonais de la diaspora

- Soutien logistique et institutionnel pour une meilleure représentation dans les compétitions africaines et internationales.
- Création de tournois panafricains sous le label du Gabon, pour valoriser la diaspora sportive.
- Encouragement à la mise en place de clubs et associations sportives gabonaises à l'étranger, vecteurs de visibilité et d'unité.

## 4. Partenariat avec l'Office National de Développement du Sport et de la Culture (ONDSC)

Un partenariat stratégique sera noué avec l'ONDSC afin de faciliter l'accès de la diaspora aux initiatives sportives et culturelles.

- Meilleur accès aux projets culturels et sportifs nationaux.
- Organisation d'échanges et de compétitions conjoints avec la diaspora.
- Valorisation des talents gabonais en Afrique et à l'international.

## 5. Facilitation des déplacements pour les sportifs et artistes (une proposition de monsieur Afane MOUSSIROU)

Afane Moussirou, jeune Gabonais engagé dans la promotion de la culture gabonaise à l'international, propose cette initiative visant à simplifier et soutenir les déplacements des sportifs et artistes gabonais. Son objectif est de favoriser leur rayonnement à l'étranger tout en facilitant leur accès aux événements, compétitions et manifestations culturelles.

Afin de lever les obstacles liés aux voyages, un dispositif spécial sera instauré :

- Création de visas spécifiques pour les missions sportives et culturelles,
- Simplification des démarches administratives,
- Accompagnement consulaire renforcé pour sécuriser les déplacements.

Objectif : permettre aux Gabonais appelés à représenter leur pays de le faire sans entraves.

#### 6. Bureaux culturels dans les ambassades

Des bureaux dédiés à la promotion de la culture gabonaise seront installés dans nos ambassades. Leur mission sera :

- De vendre l'image du Gabon à l'international,
- De soutenir les initiatives culturelles portées par la diaspora,
- De servir de relais pour organiser événements, expositions et partenariats culturels.

#### 7. Création d'Instituts culturels gabonais à l'étranger

Sur le modèle des *Instituts Français*, des **Instituts Gabonais de la Culture** verront le jour dans les grandes capitales africaines et mondiales.

- Vitrines permanentes de la culture gabonaise.
- Cours de langue, ateliers artistiques, projections et événements.
- Promotion durable de l'image du Gabon comme référence culturelle dans la sous-région et au-delà.

#### 8. Promotion du tourisme culturel

Développement d'un axe touristique lié à la culture et au patrimoine gabonais.

- Inciter la diaspora à participer aux grands événements culturels et touristiques au Gabon.
- Encourager les acteurs de la diaspora à devenir des **ambassadeurs touristiques** du Gabon en Afrique.

VI. PILIER INCLUSION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES ET COHÉSION SOCIALE

La diaspora gabonaise en Afrique ne se définit pas seulement par ses parcours professionnels et académiques, mais aussi par la richesse de sa vie spirituelle. Les communautés religieuses jouent un rôle majeur dans l'accompagnement des familles, l'éducation des jeunes, la médiation sociale et la préservation de nos valeurs. Reconnaître et renforcer leur contribution, c'est consolider la cohésion de nos communautés à l'étranger et garantir une diaspora plus unie et plus solidaire.

#### 1. Création d'un cadre de dialogue permanent avec les leaders religieux

Un espace officiel de concertation sera instauré afin de permettre des échanges réguliers entre les représentants religieux et les institutions de la diaspora.

- Identifier les défis sociaux et moraux rencontrés par les communautés à l'étranger.
- Favoriser des solutions concertées dans un esprit de respect et de tolérance.
- Construire des passerelles entre les autorités, la société civile et les familles de la diaspora.

## 2. Soutien aux initiatives sociales et communautaires portées par les organisations religieuses

Les organisations religieuses accompagnent déjà de nombreuses familles dans leurs difficultés quotidiennes. Ce rôle sera renforcé par :

- La valorisation des projets éducatifs et sociaux portés par ces structures,
- Un appui à leurs actions dans l'encadrement de la jeunesse et l'aide aux familles vulnérables.
- Une coopération accrue avec les consulats et associations de la diaspora pour lutter contre l'exclusion et l'isolement.

#### 3. Mise en place d'un Conseil consultatif des leaders religieux de la diaspora

Un Conseil consultatif, composé de représentants des différentes confessions, sera créé afin de :

- Servir de passerelle entre les institutions et les communautés religieuses,
- Jouer un rôle de médiation dans les situations de tension ou de conflit,

• Contribuer à la promotion de la paix, du patriotisme et du vivre-ensemble, tout en garantissant la **neutralité politique** et le respect des valeurs républicaines.

#### 4. Accompagnement administratif pour la légalisation des associations religieuses

Un dispositif spécifique sera mis en place pour :

- Aider les communautés religieuses dans leurs démarches de légalisation auprès des autorités locales,
- Assurer une reconnaissance formelle de leurs structures,
- Sécuriser leurs activités et renforcer leur crédibilité auprès des pays d'accueil.

#### VII. PILIER MOBILITÉ ET CONNECTIVITÉ

La mobilité est un facteur déterminant pour maintenir le lien entre la diaspora et le Gabon. Or, les coûts élevés de transport et les difficultés d'accès aux infrastructures limitent les échanges. Ce pilier propose des mesures concrètes pour **faciliter les déplacements**, réduire les barrières financières et renforcer la connectivité entre les Gabonais de l'étranger et leur pays d'origine.

#### 1. Accords avec les compagnies aériennes

Un partenariat sera engagé avec **Fly Gabon** afin de réduire le prix des billets d'avion pour les élèves et étudiants gabonais partout dans le monde où Fly Gabon dessert.

- Une réduction tarifaire sera appliquée sur présentation de la carte d'étudiant ou d'élève.
- Des conventions tripartites (État compagnie aérienne étudiants) assureront la transparence et le suivi des réductions.

Cette mesure permettra aux jeunes de voyager plus facilement pour leurs études ou leurs vacances vers le Gabon.

#### 2. Facilitation des déplacements de la diaspora

Au-delà des étudiants, l'ensemble de la diaspora pourra bénéficier de dispositifs facilitant les voyages :

• Création de cartes numériques d'identification pour la diaspora, donnant accès à des tarifs préférentiels.

- Négociations avec les transporteurs aériens et terrestres pour simplifier les formalités de voyage.
- Mise en place d'un **guichet unique de mobilité** dans les consulats, permettant aux compatriotes d'accéder rapidement aux informations et aux réductions disponibles.

#### 3. Renforcement de la connectivité numérique

La mobilité ne se limite pas aux déplacements physiques. Elle inclut également la possibilité pour les Gabonais de la diaspora, y compris ceux à mobilité réduite, d'accéder aux services, aux informations et aux opportunités sans barrières géographiques. Dans ce cadre, la loi pourrait viser à :

- Développer des plateformes numériques inclusives : Sites web et applications administratives accessibles, adaptés aux différents types de handicap (lecture audio, sous-titrage, navigation simplifiée, etc.).
- Favoriser l'accès à la formation en ligne : Proposer des cours, ateliers et programmes de mentorat accessibles à distance, afin que les bénéficiaires puissent se former sans contrainte de déplacement.
- Faciliter l'accès aux services administratifs et économiques : Permettre les démarches en ligne pour l'obtention de documents officiels, la participation à des programmes d'emploi ou à des dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat.

#### LETTRE À MA COMMUNAUTE

Chers Compatriotes de la diaspora gabonaise en Afrique,

Professionnels, Entrepreneurs, Étudiants, Familles,

Le Gabon ne sera jamais plus fort que lorsque tous les Gabonais, où qu'ils soient, construiront ensemble son avenir.

Il y a des moments dans l'histoire d'un pays où tout peut basculer. Nous vivons l'un de ces moments aujourd'hui. Pour la première fois, vous tous, Gabonais établis temporairement ou durablement en Afrique, avez la possibilité concrète de participer pleinement à la vie démocratique de votre pays.

Vous avez prouvé votre efficacité et votre sens des résultats. Cette élection représente un investissement stratégique majeur. En me choisissant, vous optez pour une représentation qui comprend les enjeux économiques, qui facilite vos projets d'investissement et qui défend concrètement vos intérêts de business au Gabon.

Étudiants, votre énergie et vos idées nouvelles sont notre plus grande richesse! Cette campagne, c'est VOTRE moment pour faire entendre votre vision du Gabon de demain. Ensemble, nous pouvons créer des ponts entre vos universités et les entreprises gabonaises, développer des programmes d'accompagnement au retour, et faire de vos diplômes étrangers des atouts reconnus au Gabon. Votre vote peut changer la donne!

Familles et communautés qui préservent nos valeurs : Vous êtes le cœur battant de notre identité gabonaise à l'étranger. Vos enfants grandissent entre deux cultures, et c'est magnifique. Je m'engage à défendre vos droits sociaux, à faciliter vos liens familiaux avec le Gabon, et à protéger votre héritage culturel. Car une nation forte, c'est d'abord des familles épanouies et fières de leurs racines.

L'analyse est claire - cette élection marquera un tournant démocratique majeur. En tant que penseurs et décideurs, vous mesurez l'importance historique de ce moment. Votre expertise est indispensable pour construire des politiques publiques intelligentes. Je propose de créer un « think tank » de la diaspora gabonaise pour influencer positivement les grandes orientations nationales.

Cette élection est aussi l'occasion de bouleverser les codes, de prouver que la politique peut être différente. Votre esprit critique et votre refus des compromissions sont exactement ce dont nous avons besoin pour secouer le système et imposer une nouvelle façon de faire de la politique.

Votre sensibilité aux autres et votre capacité à rassembler sont précieuses. Cette campagne se veut avant tout humaine, à l'écoute de chacun. Ensemble, créons une diaspora unie où chaque voix compte, où chaque histoire personnelle enrichit notre récit collectif. Votre vote contribuera à bâtir une communauté gabonaise plus solidaire et bienveillante.

Mon engagement ? Une méthode de travail qui vous ressemble : EFFICACE pour les résultats, INNOVANTE pour les idées, PROTECTRICE pour les familles, RIGOUREUSE pour les analyses, AUTHENTIQUE pour les convictions, HUMAINE pour les relations.

Cette élection, c'est l'opportunité de transformer notre diversité en force collective. Votre vote ne choisit pas seulement une candidate, il choisit l'avenir du Gabon.

Ne subissez plus l'Histoire du Gabon : ÉCRIVEZ-LA!

Avec toute ma détermination à vous servir efficacement,

Angelina NOUNGOU MAVIKANA épouse LEYENBERGER

Votre candidate de la diaspora gabonaise en Afrique, parce que chaque Gabonais compte, partout où il se trouve.